CIRCULAIRE

AU

CLERGE DU DIOCESE DE MONTREAL

Archevêché de Montréal,
le 22 décembre 1897.

I. Retour de Mgr Bruchési.

II. Service anniversaire de Mgr Fabre.

III. Rapport annuel des œuvres diocésaines.

I. Retour de Mgr Bruchési

Monsieur,

Comme vous l'avez appris, notre bien-aimé archevêque arrivera dans sa ville épiscopale, au commencement de la semaine prochaine. Monseigneur revient au milieu de nous, après une absence de deux mois et demi, s'étant fait pèlerin pour le bien de son diocèse.

A Paray-le-Monial, il consacre le diocèse au Sacré-Cœur de Jésus ; à Lourdes, il le met sous la protection de la Vierge immaculée ; à Compostelle, en Espagne, il prie au tombeau de saint Jacques, le patron de la cathédrale, et recommande à la protection spéciale de l'apôtre cette église, la mère de toutes celles du diocèse ; à Rome, il s'agenouille sur le tombeau des saints apôtres Pierre et Paul, il visite les principaux sanctuaires, il interroge, il écoute l'auguste successeur de Pierre, pour

se mettre mieux en état d'exercer sagement, dès son début, les différentes fonctions du ministère épiscopal.

Nous saluerons avec bonheur le retour de notre archevêque, et nous remercierons Dieu des faveurs qui lui ont été accordées.

Selon toutes probabilités, Monseigneur arrivera à la gare Bonaventure, mardi, le 28 décembre, vers huit heures de l'avant-midi.

Le même jour, à 3 heures de l'après-midi, à la cathédrale, l'un des membres du clergé exprimera les sentiments et les vœux du diocèse à l'égard de Sa Grandeur ; il y aura ensuite salut et chant du *Te Deum*.

Vous êtes invité à cette cérémonie, et vous êtes prié d'y convier tous les fidèles, particulièrement ceux de la ville.

Si quelque changement doit être apporté à ce programme, nous vous en informerons par la voie des journaux.

II

Service anniversaire de Mgr Fabre

Le 30 décembre sera l'anniversaire de la mort du regretté archevêque de Montréal, Mgr Edouard-Charles Fabre.

Le service anniversaire aura lieu à la cathédrale, le 4 janvier prochain, à 9.30 heures.

Priez, à cette occasion, pour le repos de l'âme du vénéré défunt ; et ne manquez pas d'assister, si cela est possible, au service solennel que nous vous annonçons.

Exhortez vos paroissiens à offrir pour le bien-aimé pasteur que la mort a enlevé à leur affection, de ferventes prières : la messe, la sainte communion, l'exercice du chemin de la croix, etc., etc.

III

Rapport annuel des œuvres diocésaines

Je rappelle à votre souvenir le rapport annuel des œuvres diocésaines, qui se fait à la fin de chaque année. Afin d'empêcher des malentendus au sujet de ce rapport, veuillez voir si toutes les quêtes, commandées par l'ordinaire, ont été faites, et si le produit en a été envoyé à l'archevêché.

Voici la liste des œuvres pour lesquelles des quêtes sont ordonnées :

L'abolition de l'esclavage	:	Epiphanie.
La Terre-Sainte	:	Vendredi-Saint.
Université Laval	.	Patronage de Saint-Joseph.
Ecoles du Nord-Ouest	:	Pentecôte.
Denier de Saint-Pierre	:	Sainte-Trinité.
Colonisation	:	Solennité de Saint-Jean-Baptiste.
Séminaire des Indes	:	Dimanche du Saint-Rosaire.
Université Laval	:	Solennité de Saint-Michel.
Denier de Saint-Pierre	:	4ème dimanche de l'Avent.

Votre tout dévoué en N.-S. J.-C.,

Z. RACICOT, chan.,

Administrateur.